

**214**

**DB38**

Projets d'amélioration de la route 175  
des kilomètres 60 à 84 et 84 à 227

RFL et SAG / STO-TEWK 6211-06-042

---

## Évaluation de la contribution

de la chasse à l'orignal au développement

économique des régions au Québec en 2001.

---

## ***La chasse à l'orignal : .au cœur du développement économique des régions !!!***

Chaque année, la chasse à l'orignal participe de multiples façons à l'essor économique des régions du Québec. La contribution tant économique, sociale que touristique de cette activité récréative, fait de celle-ci un atout de premier plan pour les communautés locales et régionales qui bénéficient des retombées qu'elle génère sur leur territoire.

*Au plan économique*, la récurrence annuelle de cette activité, doublée de l'intérêt marqué que lui portent les chasseurs québécois, se traduit par l'injection, année après année, d'une dépense globale de plusieurs dizaines de millions de dollars, dans l'économie des régions. *Au plan social*, la pratique de la chasse à l'orignal offre à ses adeptes des opportunités de divertissement à la fois variées et exaltantes qui accaparent une part significative de leurs vacances annuelles. *Au plan touristique*, la chasse à l'orignal attire chaque année au Québec plusieurs centaines de chasseurs non-résidents, qui découvrent le territoire forestier et rural du Québec à travers la pratique de cette activité et qui injectent de l'argent neuf dans l'économie des régions qu'ils choisissent de fréquenter.

### ***L'importance de la chasse à l'orignal au Québec***

Composante significative du *patrimoine faunique du Québec*, le cheptel d'orignaux était constitué en 2001 d'environ 100 000 bêtes dont la valeur, établie sur la base d'une estimation conservatrice, se chiffrait à plus de 722M\$.

**Tableau 1 :** Estimation de la valeur du cheptel d'orignaux et des valeurs sociale et économique d'un orignal récolté au Québec en 2001.

Territoire	Cheptel d'orignaux		Valeur du cheptel \$
	Nombre	%	
<b>Continent</b>	82 500	83,5	603,1M\$
<b>Parcs</b>	1 900	1,9	13,9M\$
<b>Réserves</b>	14 400	14,6	105,3M\$
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>98 800</b>	<b>100,0</b>	<b>722,3M\$<sup>1</sup></b>
<b>Valeur sociale d'un orignal</b>			<b>68,25 jours<sup>2</sup></b>
<b>Valeur économique d'un orignal</b>			<b>7 310\$<sup>3</sup></b>

#### Sources :

- 1- Estimation du cheptel réalisée par le Service de la grande faune de la Société de la faune et des parcs du Québec pour l'année 2001.
- 2- Statistiques officielles de la Société de la faune et des parcs du Québec relatives à la récolte d'orignaux, enregistrée pour la saison de chasse 2001.
- 3- Enquête provinciale sur *La chasse récréative au Québec en 1996*.

#### Notes :

- 1- **La valeur théorique du cheptel** est obtenue en prenant la valeur totale des dépenses effectuées par les chasseurs (résidents et non-résidents) (134,2M\$) lors de la saison de chasse 2001, laquelle fut ensuite divisée par la récolte d'orignaux (18363) établie à partir des statistiques officielles d'enregistrement et finalement multipliée par le nombre estimé d'orignaux pour chaque catégorie de territoire.
- 2- **La valeur sociale d'un orignal** correspond au nombre de jours de récréation que rend théoriquement possible la présence d'un orignal sur un territoire donné, soit 1 250 500 jours de chasse /18363 orignaux abattus = **68,25 jours**.
- 3- **La valeur économique d'un orignal** correspond à la valeur de la dépense moyenne effectuée par les chasseurs pour chaque orignal récolté sur le territoire. Cette valeur exprime en quelque sorte le prix que le chasseur a payé en 2001 pour pratiquer la chasse à l'orignal, sachant qu'il avait un peu plus d'une chance sur dix d'abattre un orignal, soit 134,2M\$/18363 orignaux abattus = **7 310\$**.

Globalement, l'exploitation de ce capital faunique a permis cette même année l'injection d'une dépense totale de 134,2M\$ dans l'économie des régions, ce qui représente un rendement annuel sur ce capital faunique de l'ordre de 18,6% en 2001. Les chasseurs résidents, qui ont chassé l'orignal lors de la saison 2001, sont responsables de plus de 96% (129,5M\$) de cette dépense alors que les chasseurs non-résidents y ont contribué pour environ 3,5% (4,7M\$).

Ensemble, ces chasseurs ont ainsi réalisé en 2001 quelque 1,2 million de jours de chasse sur le territoire québécois. On attribue aux chasseurs résidents la presque totalité (99%) de la pression de chasse à l'orignal exercée sur le territoire alors que les chasseurs non-résidents sont responsables d'à peine 1% de cette pression totale (1 250 500 jours). À la lumière de ces résultats, il est permis d'affirmer que la présence d'un orignal sur un territoire où sa chasse y est autorisée, représente une *valeur sociale théorique* de 68,25 jours de récréation et une *valeur économique théorique* de 7 310\$ en 2001.

**Tableau 2 :** Estimation de l'importance socio-économique de la chasse à l'orignal au Québec en 2001.

Chasseurs	Chasseurs actifs		Pression de chasse		Dépense totale	
	Nombre	%	Jours	%	\$	%
<b>Résidents</b>	131 610	98,0	1 238 460	99,0	129,5M\$	96,5
<b>Non-résidents</b>	2 408	2,0	12 040	1,0	4,7M\$	3,5
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>134 018</b>	<b>100,0</b>	<b>1 250 500</b>	<b>100,0</b>	<b>134,2M\$</b>	<b>100,0</b>

**Sources :**

- 1- Statistiques officielles de la Société de la faune et des parcs du Québec relatives à la vente de permis de chasse à l'orignal, vendus pour la saison de chasse 2001.
- 2- Enquête provinciale sur *La chasse récréative au Québec en 1996*.

**Notes :**

- 1- **Le nombre de chasseurs actifs** est obtenu en prenant pour hypothèse que 99% des permis vendus sont effectivement utilisés par les chasseurs lors de la saison de chasse de 2001 (132 939 permis/résidents X 99% = 131 610 chasseurs résidents actifs et 2 432 permis/non-résidents X 99% = 2 408 chasseurs non-résidents actifs).
- 2- Conformément au niveau moyen d'activité observé pour cette catégorie de chasseurs lors de l'enquête provinciale sur *La chasse récréative au Québec en 1996*, **le niveau moyen d'activité** du chasseur résident est fixé à 9,41 jours lorsqu'il chasse sur le continent et alors qu'il est, par hypothèse, fixé à 5,0 jours lorsqu'il fréquente l'île d'Anticosti lors de la saison de chasse 2001. Le niveau moyen d'activité du chasseur résident non-résident est quant à lui fixé à 5,0 jours pour la saison de chasse 2001.

Par ailleurs, si l'on prend en considération uniquement la dépense totale (129,5M\$) effectuée en 2001 par les chasseurs résidents, il ressort que la dépense en capital (78,4M\$) accapare une part plus significative du budget des chasseurs que ne le fait la dépense courante (51,1M\$). Constituant 60,6% de la dépense annuelle des chasseurs, la dépense en capital est principalement destinée à l'achat et l'entretien de véhicules (25,2M\$), à l'achat et à l'entretien de chalet (22,7M\$) et à l'achat d'armes à feu (8,8M\$) alors que la dépense courante, qui représente quelque 39,4% de cette dépense (129,5M\$), est principalement allouée à l'alimentation (14,9M\$) et au transport (12,6M\$).

Considéré sous un autre angle, les estimations présentées au tableau 3 montrent que la dépense annuelle moyenne du chasseur résident s'établissait à 984,00\$ en 2001 dont un montant de 596,00\$ allait à l'achat de biens en capital contre 388,00\$ affectés à l'achat de biens courants. Considérant que le niveau moyen d'activité du chasseur résident se situait à 9,41 jours lors de la saison de chasse à l'orignal 2001, celui-ci aurait ainsi enregistré une dépense moyenne estimée à 104,60\$ pour chaque jour de chasse à l'orignal réalisé sur le territoire québécois.

**Tableau 3 :** Dépense réalisée au Québec par les chasseurs à l'original selon la catégorie de dépense en 2001.

Catégorie de dépense	Dépense des chasseurs <sup>1</sup>		Dépense <sup>2</sup>	Dépense <sup>3</sup>
	\$	%	annuelle \$	journalière \$
<b>Dépense courante</b>	<b>51 058 950</b>	<b>39,4</b>	<b>388,00</b>	<b>41,25</b>
↳ Hébergement	3 554 761	7,0		
↳ Alimentation	14 965 730	29,3		
↳ Transport	12 664 187	24,8		
↳ Permis	5 146 221	10,1		
↳ Droits d'accès	3 546 535	6,9		
↳ Autres dépenses	11 181 606	21,9		
<b>Dépense en capital</b>	<b>78 445 050</b>	<b>60,6</b>	<b>596,00</b>	<b>63,35</b>
↳ Armes	8 858 386	11,3		
↳ Vêtements-chaussures	6 670 652	8,5		
↳ Embarcations	4 595 439	5,9		
↳ Camping	4 932 865	6,3		
↳ Véhicules	25 217 079	32,1		
↳ Chalet (achat-entretien)	22 790 634	29,1		
↳ Autres dépenses	5 380 085	6,9		
<b>Dépense totale/Québec</b>	<b>129 504 000</b>	<b>100,0</b>	<b>984,00</b>	<b>104,60</b>

**Sources :**

- 1- Enquête provinciale sur *La chasse récréative au Québec en 1996*.
- 2- Statistique Canada. *L'indice des prix à la consommation*. Catalogue no : 62-001 XPB.

**Notes :**

- 1- Cette dépense correspond à la dépense totale des chasseurs résidents ayant chassé l'original en 2001. Si l'on ajoute à cette dépense (129,5M\$) celle réalisée par les chasseurs non-résidents (4,7M\$), les chasseurs (résidents et non-résidents) à l'original ont dépensé en moyenne 7 310\$ pour chaque original récolté au Québec.
- 2- La dépense annuelle moyenne du chasseur d'original fut estimée à 933\$ pour la saison de chasse 1999. Cette dépense fut indexée selon l'indice des prix à la consommation (IPC) de 2,7% respectivement pour les années 2000 et 2001.
- 3- La dépense journalière est obtenue en divisant la dépense annuelle moyenne (984\$) des chasseurs à l'original par le niveau moyen d'activité de ces derniers, estimé à 9,41 jours pour la saison 2001.

---

## **Les zones de chasse privilégiées par les chasseurs**

Les statistiques officielles de la Société de la faune et des parcs du Québec, relatives à la vente des permis de chasse, indiquent que les chasseurs résidents auraient été au nombre de 132 939 à acheter un permis à l'original lors de la saison 2001. De ce nombre, on estime que quelque 131 610 chasseurs ont été actifs en 2001 et qu'ils ont réalisé 1 238 460 jours de chasse sur le territoire, représentant ainsi un niveau annuel moyen d'activité de 9,41 jours de chasse par chasseur pour la saison 2001. Les résultats du tableau 4 montrent que les territoires de chasse à l'original que privilégient les chasseurs résidents sont principalement (62,6%) situés dans les zones de chasse 18,13,15 et 01. Regroupées, ces quatre zones ont accueilli plus de 82 000 chasseurs lors de la saison de chasse 2001 et elles ont enregistré, en terme absolu, une pression de chasse totalisant près de 776 000 jours. Quant aux chasseurs non-résidents, ils ont également concentré leur activité de chasse à l'original dans les zones 13, 14, 12 et 10. Près de 2 000 chasseurs non-résidents ont choisi l'une ou l'autre de ces zones comme destination de chasse et ils y ont effectué plus de 9 700 jours de chasse, représentant plus de 81% de la pression de chasse totale (12 040 jours) exercée par cette clientèle étrangère.

En examinant cette fois-ci, la pression de chasse à l'original exercée sur le territoire en tenant compte de la superficie relative de l'habitat de l'original selon les zones de chasse de

**Tableau 4 :** Fréquentation et pression de chasse exercées par les chasseurs d'original selon la zone de chasse au Québec en 2001.

Zone de Chasse	Résidents			Non-résidents		
	Chasseurs <sup>1</sup> Nombre	Pression de chasse <sup>2</sup> Jours	%	Chasseurs <sup>1</sup> Nombre	Pression de chasse <sup>2</sup> Jours	%
01	15 151	142 567	11,51	68	342	2,84
02	8 796	82 766	6,68	75	376	3,13
03	4 251	40 001	3,23	26	129	1,07
04	5 567	52 389	4,23	42	298	1,73
05	103	971	0,08	2	10	0,08
06	1 121	10 540	0,85	5	25	0,21
07	3 310	31 152	2,52	6	30	0,25
08	220	2 072	0,17	-	-	-
09	1 028	9 671	0,78	3	15	0,12
10	5 936	55 862	4,51	274	1 371	11,39
11	803	7 552	0,61	8	40	0,33
12	3 859	36 314	2,93	305	1 525	12,66
13	23 255	218 827	17,67	883	4 415	36,68
14	5 698	53 621	4,33	491	2 455	20,39
15	18 600	175 026	14,13	83	416	3,45
16	2 853	26 848	2,17	34	168	1,40
17	528	4 966	0,40	2	10	0,08
18	25 430	239 299	19,32	57	287	2,38
19	4 643	43 689	3,53	31	153	1,27
22	434	4 079	0,33	13	64	0,53
<b>Continent</b>	<b>131 586</b>	<b>1 238 340</b>	<b>98,0</b>	<b>2 408</b>	<b>12 040</b>	<b>100,0</b>
Anticosti	24	120	2,0	-	-	-
<b>Total</b>	<b>131 610</b>	<b>1 238 460</b>	<b>100,0</b>	<b>2 408</b>	<b>12 040</b>	<b>100,0</b>

**Sources :**

- 1- Statistiques officielles de la Société de la faune et des parcs du Québec relatives à la vente de permis de chasse à l'original, vendus pour la saison de chasse 2001.
- 2- Enquête provinciale sur *La chasse récréative au Québec en 1996*.

**Notes :**

- 1- Le nombre de chasseurs actifs est obtenu en prenant pour hypothèse que 99% des permis vendus sont effectivement utilisés par les chasseurs lors de la saison de chasse de 2001 (132 939 permis/résidents X 99% = 131 610 chasseurs résidents actifs et 2 432 permis/non-résidents X 99% = 2 408 chasseurs non-résidents actifs).
- 2- Conformément au niveau moyen d'activité observé pour cette catégorie de chasseurs lors de l'enquête provinciale sur *La chasse récréative au Québec en 1996*, le niveau moyen d'activité du chasseur résident est fixé à 9,41 jours lors de la saison de chasse 2001 lorsqu'il chasse sur le continent et alors qu'il est, par hypothèse, fixé à 5,0 jours lorsqu'il fréquente l'île d'Anticosti. Le niveau moyen d'activité du chasseur non-résident est quant à lui fixé à 5,0 jours pour la saison de chasse 2001.

**Tableau 5 :** Pression de chasse relative exercée sur le territoire selon les zones de destination fréquentées par les chasseurs à l'original au Québec en 2001.

<b>Zone de Chasse</b>	<b>Superficie d'habitat Km2</b>	<b>Chasseurs<sup>1</sup> actifs Nombre</b>	<b>Pression<sup>2</sup> de chasse Jours</b>	<b>Pression exercée par 10 km<sup>2</sup> d'habitat Chasseurs Jours</b>	
01	17 982	15 219	142 909	8,5	79,5
02	11 218	8 871	83 142	7,9	74,1
03	5 744	4 277	40 130	7,4	69,9
04	5 964	5 609	52 597	9,4	88,2
05	1 498	105	981	0,7	6,5
06	3 666	1 126	10 574	3,1	28,8
07	3 903	3 316	31 181	8,5	79,9
08	1 500	220	2 072	1,5	13,8
09	4 600	1 031	9 686	2,2	21,1
10	18 879	6 211	57 233	3,3	30,3
11	4 295	810	7 592	1,9	17,7
12	9 748	4 164	37 839	4,3	38,8
13	52 030	24 138	223 242	4,6	42,9
14	20 000	6 189	56 077	3,1	28,0
15	34 902	18 683	175 442	5,4	50,3
16	17 775	2 887	27 016	1,6	15,2
17	20 170	530	4 976	0,3	2,5
18	89 010	25 488	239 586	2,9	26,9
19	158 000	4 673	43 842	0,3	2,8
22	204 142	446	4 144	0,0	0,2
<b>Continent</b>	<b>685 026</b>	<b>133 994</b>	<b>1 250 380</b>	<b>2,0</b>	<b>18,3</b>
Anticosti	7 600	24	120	0,0	0,2
<b>Total</b>	<b>692 626</b>	<b>134 018</b>	<b>1 250 500</b>	<b>1,9</b>	<b>18,1</b>

**Sources :**

- Daigle, Claude. *Compte rendu de l'Atelier sur la grande faune 2001 et bilan de la récolte des grands gibiers-2000-2001*. Direction de la recherche sur la faune. Février 2002. Société de la faune et des parcs du Québec. 346 pages.
- Daigle, Claude. *Compte rendu de l'Atelier sur la grande faune 2002 et gestion des grands gibiers-2001-2002*. Direction de la recherche sur la faune. Janvier 2003. Société de la faune et des parcs du Québec. 412 pages.
- Statistiques de la Société de la faune et des parcs du Québec relatives à la vente de permis de chasse à l'original, vendus pour la saison de chasse 2001.
- Enquête provinciale sur *La chasse récréative au Québec en 1996*.

**Notes :**

- Le nombre de chasseurs actifs** (134 018) comprend les chasseurs résidents et les chasseurs non-résidents ayant activement chassé l'original lors de la saison 2001. Ce nombre est obtenu en prenant pour hypothèse que 99% des permis vendus sont effectivement utilisés par les chasseurs lors de la saison de chasse de 2001 (132 939 permis/résidents X 99% = 131 610 chasseurs résidents actifs et 2 432 permis/non-résidents X 99% = 2 408 chasseurs non-résidents actifs).
- Conformément au niveau moyen d'activité observé pour cette catégorie de chasseurs lors de l'enquête provinciale sur *La chasse récréative au Québec en 1996*, le **niveau moyen d'activité** du chasseur résident est fixé à 9,41 jours lors de la saison de chasse 2001 lorsqu'il chasse sur le continent et alors qu'il est, par hypothèse, fixé à 5,0 jours lorsqu'il fréquente l'île d'Anticosti. Le niveau moyen d'activité du chasseur non-résident est quant à lui fixé à 5,0 jours pour la saison de chasse 2001.

destination, les résultats du tableau 5 indiquent que la zone 04 est celle qui a subi la plus grande pression de chasse à l'orignal en 2001, ayant accueilli le plus grand nombre de chasseurs (9,4) et enregistré le plus de jours de chasse (88,2) au 10 kilomètres carrés d'habitat. Après la zone 04, les zones 07, 01, 02 et 03 sont, dans l'ordre, celles qui ont enregistré la pression de chasse relative la plus élevée. Elles ont en effet accueilli quelque 7,4 à 8,5 chasseurs par 10 kilomètres carrés d'habitat et elles ont enregistré de 69,9 à 79,9 jours de chasse par 10 kilomètres carrés d'habitat, représentant une valeur nettement supérieure à la moyenne nationale, établie respectivement à 1,9 chasseur et 18,1 jours de chasse par 10 kilomètres carrés d'habitat.

---

### ***La contribution de la chasse à l'orignal aux régions du Québec***

On peut, sans l'ombre d'un doute, affirmer que, chaque année, la chasse à l'orignal participe d'une façon marquée à l'essor économique des régions du Québec. La contribution précise de cette activité récréative au développement des régions demeure, toutefois, difficile à cerner puisque les statistiques socio-économiques régionales et récentes portant sur cette activité font cruellement défaut. Bien que les difficultés d'évaluation découlant de cet état de fait soient bien réelles, elles ne sont toutefois pas insurmontables. De fait, l'intérêt fondamental de ces statistiques socio-économiques pour assurer tant la gestion, le développement que la promotion de la chasse à l'orignal dans les régions, commande de relever le défi ainsi posé en tentant d'établir une estimation, même approximative, de l'importance économique de cette activité sportive pour les régions visées. Les estimations ainsi réalisées et présentées aux tableaux 6 et 7, doivent cependant être interprétées avec prudence puisqu'elles sont fondées sur plusieurs d'hypothèses de travail dites réalistes et conservatrices et qu'elles ne présentent somme toute qu'un ordre de grandeur des réalités couvertes.

À ce chapitre, une réserve s'impose au lecteur soucieux de bien saisir tant le contenu que la portée des estimations produites. Premièrement, en privilégiant une démarche d'évaluation fondée sur l'inférence de la clientèle de chasseurs à partir de la récolte enregistrée selon les régions, les résultats ainsi obtenus traduisent des estimations socio-économiques portant sur *la région de destination des chasseurs* et non sur *la région d'origine* de ces derniers, ce qui explique l'absence d'estimation pour les régions de Montréal (06) et de Laval (13). Le lecteur doit particulièrement avoir à l'esprit cette réserve lorsqu'il est question d'analyser l'importance relative des régions pouvant être établie en fonction du nombre de chasseurs et des dépenses réalisées par ces derniers sur le territoire.

Les conséquences pratiques résultant du choix de la démarche d'évaluation retenue se feront sentir sur l'interprétation de ces résultats. Les principales conséquences qui en résultent sont de répartir tous les chasseurs actifs et leurs dépenses en fonction de la région de destination fréquentée sans pouvoir distinguer ces données en regard de la région d'origine des chasseurs, ne disposant pas d'une matrice origine - destination permettant d'établir une telle distinction. En d'autres termes, ces estimations peuvent à tort laisser croire que les dépenses des chasseurs se matérialisent uniquement dans les régions de destination et que les régions de Montréal et de Laval, par exemple, étant des régions d'origine et non de destination, ne bénéficieraient pas des retombées économiques de la chasse à l'orignal. Bien sûr, cette interprétation mérite d'être nuancée. À la lumière des enquêtes socio-économiques conduites par le passé, il appert que les adeptes de la chasse à l'orignal dépensent une part significative de leur budget réservé à cette activité au sein même de leur région d'origine. Ce constat est particulièrement vrai pour la portion de leur dépense annuelle qui a trait à l'achat de biens en capital telle que présentée au tableau 3. Pour clore sur cette réserve, puisque l'approche d'évaluation retenue ne permet pas de contourner cette embûche, le lecteur avisé doit interpréter ces estimations avec les nuances appropriées.

Selon les estimations figurant aux tableaux 6 et 7, il appert qu'en 2001 les chasseurs résidents ont concentré leur activité de chasse à l'orignal principalement sur le territoire de cinq régions administratives, soit celles de l'Abitibi/Témiscamisque (08), du Saguenay-Lac-St-Jean

**Tableau 6 :** Estimation de la fréquentation et pression de chasse exercées par les chasseurs à l'original selon la région administrative de destination au Québec en 2001.

Région	Résidents Chasseurs <sup>1-2</sup> actifs Nombre	Pression de chasse <sup>3</sup> Jours	Non-résidents Chasseurs <sup>1-2</sup> actifs Nombre	Total Pression de chasse <sup>3</sup> Jours	Chasseurs actifs Nombre	Pression de chasse Jours
01	14 080	132 492	75	375	14 155	138 879
02	17 241	162 234	57	285	17 298	162 534
03	6 636	62 442	27	135	6 663	62 583
04	13 562	127 615	518	2 590	14 080	130 216
05	7 196	67 715	27	135	7 223	67 856
07	11 477	108 003	579	2 895	12 056	110 908
08	23 247	218 750	882	4 410	24 129	223 180
09	8 519	80 160	31	155	8 550	80 322
10	3 495	32 884	49	245	3 544	33 131
11	9 405	88 505	68	340	9 473	88 852
12	5 800	54 580	50	250	5 850	54 835
14	3 586	33 740	31	155	3 617	33 898
15	5 575	52 457	10	50	5 585	52 512
16	126	1 187	1	5	127	1 192
17	1 643	15 465	3	15	1 646	15 482
<b>Continent</b>	<b>131 586</b>	<b>1 238 340</b>	<b>2 408</b>	<b>12 040</b>	<b>133 994</b>	<b>1 250 380</b>
Anticosti	24	120	-	-	24	120
<b>Total</b>	<b>131 610</b>	<b>1 238 460</b>	<b>2 408</b>	<b>12 040</b>	<b>134 018</b>	<b>1 250 500</b>

**Sources :**

- 1- Statistiques officielles de la Société de la faune et des parcs du Québec relatives à la vente de permis de chasse à l'original, vendus pour la saison de chasse 2001.
- 2- Enquête provinciale sur *La chasse récréative au Québec en 1996*.

**Notes :**

- 1- La transposition des données présentées par zone de chasse à celles présentées par région administrative s'est faite en recourant à un certain nombre d'hypothèses de travail. Après avoir reconstitué la récolte d'originaux enregistrés en 2001 selon les régions administratives et après avoir, soit utilisé le taux de succès observé par zone lorsque la zone de chasse correspondait à une région donnée, soit calculé un taux de succès moyen pour les régions couvrant plus d'une zone de chasse, une règle de trois, suivie d'un recalibrage des données, ont enfin permis d'estimer la fréquentation et la pression de chasse exercées par les chasseurs d'originaux dans chaque région administrative.
- 2- **Le nombre de chasseurs actifs** est obtenu en prenant pour hypothèque que 99% des permis vendus sont effectivement utilisés par les chasseurs lors de la saison de chasse de 2001 (132 939 permis/résidents X 99% = 131 610 chasseurs résidents actifs et 2 432 permis/non-résidents X 99% = 2 408 chasseurs non-résidents actifs).
- 3- Conformément au niveau moyen d'activité observé pour cette catégorie de chasseurs lors de l'enquête provinciale sur *La chasse récréative au Québec en 1996*, le **niveau moyen d'activité** du chasseur résident est fixé à 9,41 jours lors de la saison de chasse 2001 lorsqu'il chasse sur le continent et alors qu'il est, par hypothèse, fixé à 5,0 jours lorsqu'il fréquente l'île d'Anticosti. Le niveau moyen d'activité du chasseur non-résident est quant à lui fixé à 5,0 jours pour la saison de chasse 2001.



**Tableau 7 :** Estimation de la dépense des chasseurs à l'original selon la région administrative de destination au Québec en 2001.

Région	Résidents		Non-résidents		Dépense totale <sup>4</sup> des chasseurs actifs	
	Chasseurs actifs <sup>1-2</sup> Nombre	Dépense de chasse <sup>3</sup> \$	Chasseurs actifs <sup>1-2</sup> Nombre	Dépense de chasse <sup>3</sup> \$	\$	%
01	14 080	13 854 595	75	147 571	14 002 165	10,43
02	17 241	16 964 675	57	112 154	17 076 828	12,72
03	6 636	6 529 496	27	53 125	6 582 622	4,90
04	13 562	13 344 557	518	1 019 221	14 363 777	10,70
05	7 196	7 080 893	27	53 125	7 134 018	5,31
07	11 477	11 293 790	579	1 139 245	12 433 035	9,26
08	23 247	22 874 439	882	1 735 430	24 609 869	18,33
09	8 519	8 382 284	31	60 996	8 443 280	6,29
10	3 495	3 438 596	49	96 413	3 535 009	2,63
11	9 405	9 254 832	68	133 797	9 388 630	6,99
12	5 800	5 707 342	50	98 380	5 805 722	4,32
14	3 586	3 528 157	31	60 996	3 589 153	2,67
15	5 575	5 485 410	10	19 676	5 505 086	4,10
16	126	124 135	1	1 968	126 103	0,09
17	1 643	1 617 183	3	5 903	1 623 086	1,21
<b>Continent</b>	<b>131 586</b>	<b>129 480 384</b>	<b>2 408</b>	<b>4 738 000</b>	<b>134 218 384</b>	<b>98,0</b>
Anticosti	24	23 616	-	-	-	2,00
<b>Total</b>	<b>131 610</b>	<b>129 504 000<sup>1</sup></b>	<b>2 408</b>	<b>4 738 000</b>	<b>134 242 000</b>	<b>100,0</b>

**Sources :**

- 1- Statistiques officielles de la Société de la faune et des parcs du Québec relatives à la vente de permis de chasse à l'original, vendus pour la saison de chasse 2001.  
2- Enquête provinciale sur *La chasse récréative au Québec en 1996*.

**Notes :**

- 1- La transposition des données présentées par zone de chasse à celles présentées par région administrative s'est faite en recourant à un certain nombre d'hypothèses de travail. Après avoir reconstitué la récolte d'originaux enregistrés en 2001 selon les régions administratives et après avoir, soit utilisé le taux de succès observé par zone lorsque la zone de chasse correspondait à une région donnée, soit calculé un taux de succès moyen pour les régions couvrant plus d'une zone de chasse, une règle de trois, suivie d'un calibrage des données ont finalement permis d'estimer la fréquentation et la pression de chasse exercées par les chasseurs d'originaux dans chaque région administrative.  
2- Le nombre de chasseurs actifs est obtenu en prenant pour hypothèse que 99% des permis vendus sont effectivement utilisés par les chasseurs lors de la saison de chasse de 2001 (132 939 permis/résidents X 99% = 131 610 chasseurs résidents actifs et 2 432 permis/non-résidents X 99% = 2 408 chasseurs non-résidents actifs).  
3- Conformément au niveau moyen d'activité observé pour cette catégorie de chasseurs lors de l'enquête provinciale sur *La chasse récréative au Québec en 1996*, le niveau moyen d'activité du chasseur résident est fixé à 9,41 jours lors de la saison de chasse 2001 lorsqu'il chasse sur le continent et alors qu'il est, par hypothèse, fixé à 5,0 jours lorsqu'il fréquente l'île d'Anticosti. Le niveau moyen d'activité du chasseur non-résident est quant à lui fixé à 5,0 jours pour la saison de chasse 2001.  
4- Les données de ce tableau méritent d'être interprétées avec prudence et nuance. L'approche par inférence qui fut retenue associe les chasseurs actifs à des régions ayant été fréquentées par ces derniers lors de la saison de chasse à l'original 2001. Ce faisant, cette approche associe la dépense de ces chasseurs à la région fréquentée (destination) alors que l'on est d'ores et déjà certain qu'une partie significative de cette dépense se réaliserait dans la région d'origine du chasseur. Ce constat est particulièrement vrai pour les dépenses en capital qui se matérialisent généralement à proximité du lieu de résidence du chasseur. Comme il est impossible de déterminer avec précision la partie de la dépense faite à proximité du domicile du chasseur (dépense en capital) de celle réalisée lors du déplacement du chasseur pour se rendre à son lieu de chasse ou celle faite dans les municipalités avoisinant le site de chasse (dépense courante), cette lacune doit conséquemment être prise en considération lors de l'interprétation de ces données. Le lecteur averti retiendra que ces données ne traduisent qu'une valeur approximative de la dépense engagée par les chasseurs lors de la saison de chasse à l'original en 2001.

(02), du Bas-Saint-Laurent (01), de la Mauricie (04) et de l'Outaouais (07). Regroupées, ces régions ont accueilli lors de la saison de chasse à l'orignal de 2001 quelque 79 600 chasseurs, qui y ont réalisé plus de 749 000 jours de chasse soit 60% du nombre total de jours (1 238 460) effectués pour l'ensemble du Québec. Les chasseurs non-résidents ont, quant à eux, majoritairement (82%) privilégié les régions de l'Abitibi/Témiscaminque (08), de la Mauricie (04) et de l'Outaouais (07) pour y pratiquer la chasse à l'orignal et ils y ont effectué près de 9 900 jours de chasse pour cette même année.

En se référant cette fois-ci à la dépense totale (134,2M\$) des adeptes de la chasse à l'orignal, on constate que la région de l'Abitibi/Témiscaminque (24,6M\$) est celle qui recueille la plus grande part de la dépense réalisée par les chasseurs résidents et non-résidents lors de la saison de chasse à l'orignal en 2001. Elle est suivie dans l'ordre par la région du Saguenay-Lac-St-Jean (17,0M\$), celle de la Mauricie (14,3M\$), celle du Bas-Saint-Laurent (14,0M\$) et celle de l'Outaouais (12,4M\$). Regroupées, ces cinq régions revendiqueraient plus de 60% de la dépense totale (134,2M\$) effectuée au Québec dans le cadre de la pratique de la chasse à l'orignal en 2001.

### ***L'importance des terres privées pour la pratique de la chasse à l'orignal***

Bien que la chasse à l'orignal se pratique principalement sur les terres du domaine public, les résultats figurant au tableau 8 montrent que terres privées jouent à cet égard un rôle plutôt modeste mais non négligeable pour autant. On estime, à ce chapitre, que près de 18 500 chasseurs résidents ont choisi de s'adonner à la chasse à l'orignal sur les terres privées et qu'ils y auraient effectué près de 165 000 jours de chasse lors de la saison 2001. C'est donc dire que 14% de la clientèle des chasseurs d'orignal aurait fait des terres privées leur principale destination de chasse alors que les terres privées auraient enregistré plus de 13% de la pression de chasse totale exercée sur l'ensemble des territoires québécois en 2001.

**Tableau 8 :** Importance des terres privées dans la pratique de la chasse à l'orignal au Québec en 2001.

	<b>Ensemble du Québec</b>	<b>Terres privées<sup>1</sup></b>	
<b>Chasseurs résidents</b>	131 610	18 425	14,0%
<b>Pression de chasse (jours)</b>	1 238 460	164 700	13,3%
<b>Dépense totale</b>	129 540 000\$	18 130 600\$	14,0%

**Source :**

1- Enquête provinciale sur *La chasse récréative au Québec en 1996*.

**Note :**

1- Les statistiques relatives à la fréquentation des terres privées sont inférées des résultats issus de l'enquête provinciale sur *La chasse récréative au Québec en 1996*. Selon les résultats de cette enquête, les adeptes de la chasse à l'orignal identifiaient, pour 14% d'entre eux, les terres privées comme principale destination de chasse alors que la pression de chasse exercée sur les terres privées représentait environ 13,3% du nombre total de jours de chasse à l'orignal réalisés par les chasseurs résidents.

### ***L'impact économique lié à la dépense des chasseurs résidents***

Tel que souligné précédemment, la chasse à l'orignal constitue un puissant levier économique pour les régions du Québec. Concrètement, cette activité captive chaque année un grand nombre d'adeptes (131 610) qui vont consacrer plus de 1,2 million de jours de leurs vacances et investir plus de 129,5M\$ de leurs ressources financières à sillonner les régions du Québec à la recherche de cette espèce faunique. De surcroît, la chasse à l'orignal attire une clientèle étrangère (2 400) qui profite de cette activité pour découvrir les vastes territoires

québécois et qui participe aussi à l'économie des régions fréquentées en y injectant de l'argent neuf (4,7M\$).

Les estimations reproduites au tableau 9 témoignent de la nature et de l'ampleur des retombées économiques découlant de l'injection de la dépense de 129,5M\$ réalisée par les chasseurs résidents en 2001 dans le cadre de leur activité de chasse à l'original en 2001. On estime en effet que cette dépense a permis de maintenir à l'emploi quelque 1 394 personnes, de leurs verser un peu plus de 36,6M\$ en masse salariale et de créer une valeur ajoutée évaluée à 66,0M\$. Le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada ont, grâce à cette dépense, encaissé respectivement 19,3M\$ et 15,5M\$ en revenus fiscaux et parafiscaux pour une valeur totale de 34,8M\$.

Par ailleurs, il ressort du tableau 9 que les chasseurs, qui ont fréquenté les terres privées, sont responsables d'une partie (18,1M\$) de la dépense totale (129,5M\$) injectée dans l'économie des régions. La contribution de cette clientèle à l'essor économique de leur région aurait permis de maintenir à l'emploi 195 personnes, de verser à ces personnes une masse salariale estimée à 5,1M\$ et de créer une valeur ajoutée de l'ordre de 9,2M\$ pour l'année 2001. Grâce à l'achat de divers biens et services acquis pour la pratique de la chasse à l'original par le biais de cette dépense (18,1M\$), les deux paliers de gouvernement auraient enregistré des revenus fiscaux et parafiscaux estimés à 4,8M\$ cette même année.

**Tableau 9 :** Impact économique lié à la dépense réalisée par les chasseurs à l'original en 2001.

<i>Retombées Économiques</i>	<i>Dépense Terres privées</i> 18,1M\$	<i>Dépense<sup>1</sup> Totale</i> 129,5M\$
<b>Emplois</b> (année-personne)	<b>195</b>	<b>1 394</b>
<b>Revenus</b> (salaires et gages)	5 128 523\$	36 632 349\$
<b>Valeur ajoutée</b> au coût des facteurs	9 242 035\$	66 014 611\$
<b>Revenus fiscaux et parafiscaux</b>	<b>4 883 916\$</b>	<b>34 885 151\$</b>
• Gouvernement du Québec	2 707 617\$	19 340 140\$
• Gouvernement du Canada	2 176 299\$	15 545 011\$

**Sources :**

- 1- Enquête sur la chasse récréative au Québec en 1996.
- 2- Bouchard, Pierre. *Les activités reliées à la nature et à la faune au Québec. Profil des participants et impact économique en 1999.* Société de la faune et des parcs du Québec, Mai 2000.
- 3- Modèle intersectoriel du Québec.

**Note :**

- 1- La dépense totale correspond à celle réalisée par les chasseurs actifs (résidents) ayant chassé l'original au Québec dans l'une ou l'autre des zones de chasse (incluant Anticosti) lors de la saison de chasse 2001.

## **Conclusion**

La présente évaluation illustre avec éloquence la contribution marquée et récurrente de la chasse à l'original au développement économique des communautés locales et régionales plus spécifiquement pour celles situées dans les régions-ressources du Québec. Du même souffle, cette analyse témoigne de la nécessité et de l'urgence de disposer de statistiques socio-économiques récentes qui puissent dresser à l'échelle régionale le profil des clientèles, leurs habitudes de pratique, leurs besoins et attentes de même que leurs profils de consommation afin de fournir aux gestionnaires les outils d'aide à la décision permettant d'assurer tant la gestion, l'exploitation que la promotion de cette activité au Québec.

